L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 31 OCTOBRE 1884. 58ème Année

Dufour, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter

VENDREDI 31 OCTOBRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$5 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$5 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres cottes, souliers et brodequins.

Des écoles d'agriculture en Louisiane.

Heureux les agriculteurs, s'ils connaissaient leurs biens, a dit le poète. Le fait est que le métier de fermier est le plus beau, le plus heureux de tous. Aucun autre ne procure, comme celui-là, le bonheur intérieur et l'indépendance. C'est surtout en Louisiane que ces biens lui sont, ou devraient lui être acquis, car il n'y a pas de pays où il travaille dans de plus avantageuses conditions, où la culture doive rapporter de meilleurs revenus et mieux *payer*, suivant l'expression consacrée en Amérique. Le sol y a toutes les qualités désirables et, surtout, une rare fécondité; on y trouve, partout, soit par terre, soit par eau, des voies de communications rapides et faciles, qui permettent de transporter sur le marché les produits agricoles; le climat y est tempéré, surtout au milieu des campagnes; on y évite à la fois les ardeurs d'un soleil tropical et les froids intenses du Nord; on y peut labourer le sol en plein hiver, et achever de le préparer, dès les commencements du printemps; les semailles s'y font plus tôt que partout ailleurs; à l'époque des moissons, les chaleurs, ont déjà commencé à s'apaiser, et une douce brise vient caresser délicieusement le visage du travailleur.

Il ne faut qu'un peu de bonne volonté, d'attention, au fermier qui aime son métier, pour le rendre très productif, pour procurer l'abondance à sa famille et faire prospérer ses affaires.

Mais, ce métier, encore faut-il qu'il l'exerce suivant les règles reconnues, encore faut-il qu'il connaisse les lois de l'agronomie, les méthodes de culture en usage, qu'il soit au courant des réformes opérées, des découvertes faites, des progrès accomplis.

Il règne sur l'agriculture un sot préjugé qui a souvent des conséquences lamentables. On s'imagine que, pour elle, la routine suffit, qu'elle est essentiellement stationnaire, que l'on a besoin, pour y réussir que de faire, à son tour, ce que l'on a vu faire par son père. C'est là une grosse erreur. L'agriculture marche et se transforme, comme toutes les autres branches de l'activité humaine. On veut, sur tous les tons, les progrès de l'industrie; ceux de l'agriculture ne sont ni moins nombreux, ni moins rapides; tous les jours, on y introduit l'usage d'un outil nouveau, d'une machine nouvelle; tous les jours, on fait une découverte, ou change de méthode. Il faut absolument se tenir au courant de toutes les nouveautés, de toutes les améliorations; le succès de la ferme est à ce prix.

Or, toutes ces choses ne peuvent guère s'allier avec l'ignorance, chez les cultivateurs; elles supposent, elles exigent, au contraire, en lui une forte dose d'instruction. Il faudrait à l'agriculteur des notions étendues sur la chimie, sur la physique, sur la mécanique, sur la météorologie. Un pays bien organisé, devrait, surtout quand il est, comme notre Etat, essentiellement agricole, se donner plus de peine et dépenser plus d'argent à élever ses cultivateurs qu'à former des avocats et des médecins. Qu'arrive-t-il, au contraire? Nous apercevons bien une université où l'on enseigne la loi, une université où l'on dispense aux jeunes gens la science médicale. Ces établissements possèdent un magnifique local, au nombreux personnel de professeurs, des cabinets de physique de chimie, des salles de dissection, qui permettent à l'élève d'unir les connaissances pratiques aux notions, toujours vagues, de la théorie; des riches bibliothèques où il peut puiser, à chaque instant, les renseignements dont il a besoin et consulter les lumières de la science; enfin des sommes considérables affectées au maintien, à la prospérité de ces institutions. Mais où est l'université d'agriculture? Oh sont les fermes-modèles, qui pullulent en Europe, et ne brillent, chez nous que par leur absence?

Voyez encore ce qui se passe dans nos campagnes, sur nos habitations, dans nos fermes. Aussitôt qu'un jeune homme manifeste quelques heureuses dispositions, donne les preuves d'un esprit vif, de rares aptitudes, vite, on le destine au barreau; on veut en faire un des ornements de la Faculté; souvent on l'envoie dans des institutions publiques ou particulières, plus ou moins justement renommées, où les professeurs lui bourrent l'esprit de grec et de latin, d'une foule de connaissances dont il ne saura que faire plus tard; ou bien encore, on le place dans une école décorée du titre de Collège Commercial parce qu'il y passe quelques années à apprendre les livres, à tenir la comptabilité d'une manière routinière, qui l'habituera à végéter, toute sa vie, derrière un pupitre de commis.

Dans les autres branches du champ, qui est la source de toute prospérité, qui est la véritable richesse du pays, de la famille, c'est livrée aux moins capables et s'étendre ainsi dans une déplorable routine. La science a beau avancer autour d'elle, elle reste constamment en place. Bientôt, elle arrive par l'emploi des nouvelles méthodes à faire rendre à la terre le double de ce qu'elle produisait jadis; ici, elle s'en tient aux procédés vieillis et impuissants, employés par le père et le grand-père du propriétaire. Ailleurs, on s'enrichit en exploitant la ferme, suivant les enseignements de la science; ici, on fait à peine de quoi subvenir aux premières nécessités de la vie, et mettre, comme on dit vulgairement, les deux bouts ensemble.

Les enfants naissent, grandissent. On sent instinctivement son infériorité intellectuelle; on voudrait que la fils, que la fille, dont on est fier, fussent mieux élevés qu'on ne l'a été soi-même. Ailleurs, on une voisine intelligente vous donne des revenus convenables, on se trouve en état de faire de ses enfants des hommes capables, utiles à la société, dignes de faire figure dans le monde; ici, on une culture arriérée vous donne à peine de quoi vivre, les moyens manquent; la nouvelle génération est condamnée à partager l'ignorance de celle qui l'a précédée; tout un Etat reste ainsi retardataire et se traîne misérablement dans l'ornière du passé, tandis qu'autour de lui les autres marchent et s'enrichissent.

Il n'y aurait à cela que demi-mal, si le pays restait stationnaire, si la population n'y augmentait pas, mais il en est tout autrement. Les Etats-Unis se peuplent, tous les jours, davantage avec une effrayante rapidité; il se crée sur les différents marchés une concurrence qui grandit chaque année. Plus nous avançons, plus la lutte devient sérieuse, et nos enfants auront à combattre des rivaux bien autrement nombreux, bien autrement redoutables que ceux que nous avons devant nous. Que résulteront-il de cette bataille économique si nous ne sommes pas armés de toute pièce, pour y faire face? Evidemment, les plus faibles, les moins intelligents, devront céder la place aux plus forts, aux plus instruits.

C'est une loi fatale à laquelle nos descendants échapperont encore moins que nous.

Il nous faut donc préparer à ce grand combat la génération qui s'élève; il nous faut, l'instruire, la rendre capable de comprendre, d'appliquer les nouvelles méthodes et les procédés perfectionnés que nous devons à la science moderne. Nous n'y arriverons qu'en établissant, partout, des écoles d'agriculture, des fermes modèles.

Pour entrer dans une profession libérale quelconque, on est à peu près obligé de prendre des diplômes, de graduer, suivant l'expression consacrée parmi nous. Pourquoi ne graduerait-on pas pour devenir agriculteur? N'est-ce pas la plus belle, la plus utile, la plus honorable des professions? N'est-ce pas elle qui nous fournit la matière première d'où nous tirons à la fois la nourriture, le vêtement et l'abri?

Loterie de la Louisiane.—M. J. Newman vient de recevoir de la Loterie de la Louisiane, pour le compte d'un tiers, la somme de 1250 dollars, que ce dernier gagna lundi, 27 octobre, grâce à un billet de combinaison acheté au prix de 25 cts. Voilà ce qui s'appelle de la chance. D'autres peuvent avoir à même raison. Nous blâmons ceux qui jouent de fortes sommes à la loterie, mais vraiment quand avec un quart de dollar on peut en gagner plus de mille, on aurait tort de s'abstenir.

Un fait complet de CARTES-FANTAISIE envoyé gratuitement aux personnes qui ont pris "Hop's Iron Bitters." S'adresser à BROWN CHEMICAL COMPANY, Baltimore, Maryland.

Lisez, démocrates, lisez.—On a appelé dans l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On feralbien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

Au cours d'une des dernières séances de l'Académie de Médecine, de Paris, M. le docteur Richet a fait une intéressante communication touchant la "suggestion sans hypnotisme", qui provoque depuis longtemps déjà la curiosité du monde savant.

M. le docteur Richet a rappelé que les faits de suggestion chez des sujets non hypnotiques, et non hypnotisés, sont très rares: néanmoins, il vient d'en observer trois nouveaux cas:

Pour mettre en évidence la sensibilité à la suggestion, j'ai recours au procédé suivant: Je place dans la main des personnes, qui, sans être hystériques, je le répète, me paraissent assez nerveuses et assez impressionnables pour réagir suivant ma volonté, un objet quelconque, je tiens recommande de fermer la main en serrant fortement l'objet; puis je leur persuade qu'elles ne peuvent plus ouvrir la main; j'ai fait cette expérience sur un très grand nombre de sujets, elle réussit très rarement, mais enfin, il arrive quelquefois que une ou deux personnes, sur cent ou sur mille, peu importe, ne peuvent plus ouvrir la main malgré tous leurs efforts.

Une fois ce premier résultat obtenu, ces personnes deviennent de véritables sujets sur lesquels on peut répéter toutes les expériences qui ont été faites dans l'hypnotisme; ainsi elles se déplacent à droite ou à gauche, en avant ou en arrière, suivant les gestes de l'expérimentateur; elles ne reconnaissent plus les couleurs, elles perdent la faculté de, compter au-delà d'un certain chiffre assigné d'avance; si elles sont musiciennes, elles deviennent incapables de jouer un autre air que celui qu'on leur a suggéré, etc., etc.

Il est donc bien établi que chez des individus sains, non hystériques, complètement étrangers au somnambulisme ou au magnétisme, on peut provoquer les mêmes phénomènes de suggestion que chez ceux qui sont hypnotisés. Comme ceux-ci, ils deviennent incapables de résister aux ordres qu'on leur donne, leur volonté est anéantie, ils deviennent entre les mains de l'expérimentateur de véritables automates. C'est encore là une forme d'aboulie dont les conditions organiques nous échappent.

Au cours de la séance du 10 octobre du Conseil Général de la Seine, à Paris, M. Michelin, à l'occasion du projet de révision du Code de procédure, a demandé que chacun pût se défendre lui-même ou se faire défendre par qui il voudrait devant les tribunaux, sans être astreint à recourir à un avoué ni un avocat. La commission des vœux, par l'organe de son président, M. Chabert, a donc proposé ceci-ci:

La révision du Code de procédure civile se fera dans le sens de la simplicité et de la gratuité de la procédure:

Les avoués seront supprimés;

Les autres offices ministériels, s'ils ne sont pas supprimés, seront réorganisés dans le sens de la suppression du droit de présentation;

Le monopole des avocats sera aboli et remplacé par la liberté de la défense des plaideurs, qui pourront plaider leurs affaires eux-mêmes ou bien se faire représenter ou assister par une personne quelconque munie d'une procuration spéciale.

En vain, lisons-nous dans le *Temps*, M. Narcisse Leven a-t-il démontré que l'ordre des avocats n'est point fermé; que chacun peut y entrer en donnant de garanties suffisantes de savoir et d'honorabilité; que la défense du pauvre est un des principes les plus fidèlement observés par la corporation.

Le projet de vœu a été adopté par 42 voix contre 15.

On lit, dans le *Nouveau Temps*, de Saint Pétersbourg:

Le canal maritime de Saint-Pétersbourg a été commencé, par ordre impérial, le 1er juin 1879. Sa portée commerciale est très grande, car il permet l'arrivée directe à Saint-Pétersbourg des vaisseaux de commerce étrangers de fort tonnage, forcés actuellement de s'arrêter à Cronstadt. Quand le canal aura été mis en jonction directe avec le système des canaux qui relie le Volga à Saint-Pétersbourg, son rôle sera énorme.

Au point de vue militaire, le canal présente l'important avantage de permettre aux navires de guerre d'arriver librement à Saint-Pétersbourg. Tous les grands bâtiments de la flotte construits sur les chantiers de notre capitale pourront se rendre directement à Cronstadt, sans qu'on ait besoin de recourir aux docks flottants, dont la construction et l'entretien coûtent des millions. En temps de guerre, le canal permettra aux navires de guerre nouvellement construits de parachever leur armement avant de sortir de la Néva.

Un travail très intéressant de M. Marey sur la propagation du choléra par les eaux potables été soumis à l'Académie de Médecine de Paris, à la séance du 14 octobre. Les exemples qu'a fournis M. Marey, sont très nombreux, très probans, semble-t-il; celui-ci entre autres, qui dans Broadstreet, à Londres, la choléra se montra que dans les maisons qui recevaient l'eau de la Tamise, tandis que les maisons voisines, ou intermédiaires, qui recevaient leurs eaux potables par une autre canalisation, n'eurent pas un malade. Cependant, il faut attendre, pour se prononcer avec certitude. Ainsi M. Le Roy de Méricourt a cité des faits qui sont en désaccord avec la théorie soutenue par M. Marey.

Un correspondant du Figaro aux Etats Unis termine ainsi sa dernière lettre, qui a trait à l'Exposition Universelle de la Nile-Orléans et décrit les édifices:

Si nous examinons la liste des nations exposantes, nous trouvons que toutes les puissances européennes, les Etats de l'Extrême-Orient, du centre et du sud-Amérique, les Antilles et le Mexique seront largement représentés.

Quant à la France, l'impression générale à la Nouvelle-Orléans est que la prochaine exposition n'a pas été suffisamment annoncée chez nous et que notre pays n'y participera pas comme il l'aurait dû.

Le commissaire français, M. le vicomte Paul d'Abzac, consul général de France en Louisiane, assure cependant qu'un nombre assez notable de nos fabricants et de nos artistes se sont décidés à exposer.

La France comptera de deux à trois cents exposants qui réussiront, nous en sommes convaincus, à prouver que nous sommes toujours les premiers pour le fini, le bon goût, la délicatesse du travail. Par son mobilier artistique, ses tapisseries, ses objets de luxe, par l'article de Paris, par ses dentelles, ses soieries, ses parfums, elle obtiendra, nous l'espérons, la première place. Ces vins et ses liqueurs, il faudra que la France tienne le premier rang. Son avenir commercial y est engagé: il serait, en effet, désastreux qu'elle perdit l'important marché des Antilles, du Centre-Amérique, du Mexique, au moment même où de grands capitaux français sont obligés à Panama, et que l'œuvre colossale de M. de Lesseps—le grand Français—avance rapidement vers sa fin.

Je vous adresse, en même temps que cette lettre, pour la Salle des Dépêches du Figaro, plusieurs gravures coloriées représentant les divers monuments et les jardins de l'Exposition universelle de la Nouvelle-Orléans.

Puissent-elles vous décider à venir nous y rejoindre!

Un comité vient de se former en Angleterre en vue d'organiser, à partir du mois de janvier 1885, à Bristol, une Exposition dont les industries féminines.

Seront particulièrement représentées: la peinture en tous genres, la sculpture, la poterie, la gravure sur bois, sur métaux, sur pierres précieuses; découpage du bois, les modèles et dessins de tous genres, les motifs d'objets décoratifs pour l'ameublement, les articles de bureaux; les tissus, confections, modes, ouvrages à l'aiguille, au crochet; les tricots, les dentelles, tout ce qui se rapporte à l'industrie ménagère et agricole: le jardinage, l'apiculture, la laiterie, les comestibles, les conserves, etc.

Il va sans dire qu'une large place sera réservée à l'enseignement et aux travaux faits à l'intérieur des écoles "techniques" et "industrielles" féminines.

Avec le retour de l'hiver vont être commencés des travaux d'une grande importance, en vue d'apporter de nouvelles améliorations à l'éclairage des voies publiques de la France. L'établissement récent des becs intensifs dit brûleurs a déjà donné des résultats que le public apprécie quand il s'agit de traverser les carrefours ou une place publique, aujourd'hui pourvus de ces puissants appareils. Mais dans nombre de quartiers, l'éclairage est encore tout à fait insuffisant. Au centre de Paris même, notamment aux abords des Halles centrales, non seulement les rues ne sont pas suffisamment éclairées, mais leur lumière manque d'intensité. C'est dans ce quartier, si fréquenté pendant la nuit, que vont porter les premières améliorations annoncées. Une quarantaine de lanternes d'un nouveau modèle vont y être placées. Ce nouveau appareils consommeront près de 1,500 litres de gaz, au lieu de 140 litres que consomment les becs ordinaires.

Les quartiers excentriques, entre autres ceux d'Auteuil, de Passy et de la plaine Monceau, exploités par des heures de nuit, profiteront également des améliorations projetées. On y placera, de distance en distance, un certain nombre de *brûleurs*, et, en outre, les lanternes existantes seront rapprochées l'une de l'autre. Une première somme d'environ 450,000 francs va être employée à ces diverses améliorations de l'éclairage public

La Société latino-américaine a célébré, le 13 octobre, dans un banquet à l'Hôtel Continental, à Paris, l'anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb à la cour d'Espagne, en 1484, où le roi Ferdinand d'Aragon lui confia le commandement de trois caravelles avec lesquelles l'illustre navigateur découvrit le Nouveau-Monde.

Un grand nombre de dames hispano-américaines avaient été invitées. Citons au hasard: Mme Lamas, Mme Fernandez l'aimable ambassadrice du Mexique, Mmes Ezcurra, de Santa-Anna Nézy, Péri, Hay, Biondel, etc.

M. Lamas a pris le premier la parole, et M de Lesseps lui a répondu. Le grand Français a rappelé le projet de Bolivar, tendant à faire juger par une sorte de jury d'honneur les désordres intestines qui ruinent l'Amérique du Sud, et a paralysé l'activité de nombreux. Il a terminé en buvant à l'union des races latines.

Après deux discours prononcés par MM. Fernandez et Gutierez Ponce, un concert a eu lieu dans le grand salon de l'hôtel.

Décédé hier à 2 heures de l'après-midi, à l'âge de 60 ans, J. FERNANDEZ, natif de Lamboglie, Italie, marchand à la Nouvelle-Orléans depuis 50 ans. Ses amis et connaissances, ceux des familles Fernandez et Fotis, ceux de ses fils George, Edouard, Joseph, Oscar, Amédée et Nemours, ainsi que ceux de son gendre John S Delery sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence N° 339 rue Marais, encoignure Kerlerec.

Sociedad Union Espanola de Beneficencia Mutua.

Debiendo procederse segun es costumbre anual, á la bendicion de las Tumbas de esta sociedad el dia de Todos los Santos, se ruega á los señores socios se sirvan reunirse el Sabado 1o de Noviembre, para asistir á tan solemne ceremonia.

Se advierte para general conocimiento, que siguiendo la piadosa costumbre de tan antiguo establecida, esta sociedad recojerá á las puertas de los cementerios en que estan situadas sus bovedas las limosnas que las personas caritativas tengan á bien hacer, con destino á los sallos de huerfanos de Sta Maria, y Monte Carmelo, del 3er Distrito.

Nueva Orleans 30 de Octubre de 1884.

De orden de J. VENTA,
A. RAMIREZ, Presidente.
Secretario.

31oct—2f

Avis au public.

Aux Editeurs de l'*Abeille*:

Je lis dans le *Picayune* d'hier un article intitulé: "Extorsion par le fermier des marchés, qu'il faut empêcher." Je tiens à déclarer que toute ce que contiennent lignes est contraire au fait réel. Mes collecteurs n'ont jamais été requis par moi de surcharger les occupants des tables ou stalles; elles l'ont fait, c'est absolument à mon insu.

La vérité est que le serait fort satisfait si chacun consentait à payer le plein prix du tarif; mais je puis bien le dire, il y a au moins un tiers des occupants de tables qui ne paient pas le prix autorisé par l'ordonnance. Quant à l'augmentation de surcharge, je puis prouver qu'il y a peu de jours j'ai accordé gratis le droit de vendre des fleurs à certaines personnes incapables de payer.

Mieux encore, j'ai notifié les occupants des stalles de ne point sous-louer à des vendeurs de fleurs, parce qu'il reste nombre de stalles vides qui se peuvent obtenir aux prix du tarif régulier. Il me semble pas juste que des occupants de stalle, qui ne font de vente, exigent des prix exhorbitants, et que je porte, moi, la responsabilité d'une surcharge contre laquelle je me suis prononcé.

Respectueusement.

30 oct—1f JOHN TRISCONI.

Avis.

$5.100.

Nouvelle-Orléans, 29 octobre 1884.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection un quart du billet combinaison Nos. 7, 40, 2, classe 256, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné trente mille francs lors du Cinq Mille Cent Piastres, le lundi 27 octobre 1884; le dit billet ayant coûté la somme de Wagram Sous, au bureau de Wm. George, 149 rue Julie et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

J. NEWMAN.
31 oct—1fPP Bureau 19 rue du Camp

Domestique de maison.

ON demande—Une domestique de maison, pour s'occuper du ménage, au No 64 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

28 oct—2f

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en rentes.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

AVIS.

EN débarquement du steamer "PARIS," de Bordeaux:

25 Bques Vin Ordinaire.
20 " Domaine de Laprade.
8 " St. Emilion d'origine.
20 Caisses Vin Chât-au d'Yquem avec cachet du château 1877.
25 " Vin Lacrois Blanche.
50 " Vin Château de Chaisy.
50 " Vin St. Louben.
25 " Poulet Lanet d'origine.
10 " Petits Pois extra fins.
10 " Champignons extra fins.
20 Barils Vinaigre Cossat Jne.
8 Caisses Fruits d'Este en boîtes de 2 et 4 livres.
40,000 Paillons pour vin.
20,000 Capsules opaques rouge.

Attendu prochainement un second assortiment des mêmes vins. Aussi. Conserves alimentaires, Confits d'oie, canard Pâtées de foie gras. Truffes du Périgord. etc. etc.

A vendre par J. VERGNOLE.
30oc—3f 55 Decatur

LE PUBLIC A REPONDU A NOTRE INVITATION.

IL A VISITÉ NOS

SALONS DE Coupe Manquée,

Et il l'a fait avec empressement. Nous avons eu tous les jours une foule d'acheteurs et de visiteurs. Sur tous les visages on pouvait lire la surprise et tous s'écriaient: "Nous n'avons jamais rien vu de semblable". On est non seulement étonné de voir nos salons, mais on reste émerveillé au spectacle de notre stock et en entendant mentionner les prix minimes auxquels nous livrons nos **VETEMENTS** dits de Coupe Manquée. Nous ne faisons aucun effort pour persuader aux visiteurs d'acheter; nous nous fions uniquement à l'excellence de nos marchandises et au peu d'élévation de nos prix. Nous entendons souvent nos clients dire à haute voix: "Si seulement j'avais su séparément qu'il existait un pareil endroit", ou bien: "Je ne suis trompé de place et je n'ai pas voulu me retirer sans acheter. Je suis maintenant où m'adresser". A notre tour, nous vous disons: "Il en faites rien. Regardez autour de vous et achetez là où vous trouverez les meilleurs articles au plus bas prix." Nous appelons particulièrement l'attention sur nos **Pardessus doubles de satin. à $35.**

COUPES MANQUÉES

des maîtres tailleurs

—ET—

VÊTEMENTS NON RECLAMÉS

Voici notre liste de prix:

$65	Vêtements faits sur commande	$30	00
55	"	25	00
45	"	20	00
40	"	18	00
35	"	16	00
30	"	14	00
25	"	9	00
15	Pantalons	7	00
12	"	6	00
10	"	5	00
8	"	3	50
6	"	2	50
5	"	2	25

Vêtements de gants du dernier genre en soie et vêtements et pardessus doubles en soie que l'on peut avoir à bon marché.

Un pardessus se commande de $65 pour		$30	00
Un	"	20	00
Un	"	18	00
Un	"	14	00
Un	"	12	00
Un	"	10	50

Rappelez-vous que chaque pièce porte le nom du tailleur.

Salon de vêtements de coupe manquée,

No. 196 RUE GRAVIER.

Entre Carondelet et Baronne.

Près du Cotton Exchange.

Ouvert le soir jusqu'à 9 heures.

Le samedi jusqu'à 10 heures.

SUCCURSALE:

168....DEARBORN ST....168

CHICAGO.

28oct— MaWD

Ornements pour tombeaux.

A VENDRE

EN GROS ET DETAIL

AU PLUS BAS PRIX,

Chez LELIEVRE,

Rue Royale, 174.

L'escompte fait au commerce est encore plus libéral que celui de l'an dernier.

19oct—Dim Mar Jeu au 1 nov in

COURONNES MORTUAIRES

Vve J. Schweitzer,

166.....RUE ROYALE.....166

A l'honneur de prévenir ses clients et le public en général qu'elle vient de recevoir un très grand choix de Couronnes Mortuaires en Perles, Immortelles, Zinc, Biscuit, Fleurs Artificielles, Guirlandes et Bouquets pour ornements de tombeaux. Boxes et fleurs en Biscuit. Plats de fleurs et de feuilles montés; Pensées par douzaines, Médaillons pour tombes, etc. Le tout sera vendu à des prix très réduits.

La maison se charge de monter les fleurs sur commande.

19oct—2 opm

POUR LA TOUSSAINT.

TRAVAUX EN FLEURS NATURELLES ET NATURELLES SECHÉES.

Couronnes en Perles, Fleurs, Herbes et Mousse pour décoration de vases, etc.

Invitation de voir l'exposition de travaux. Opinion de la presse en 1883: "Les plus jolis travaux en fleurs sont dûs à l'établissement de M. C. W. Richling. Impossible de mettre plus de fraîcheur, plus de goût," etc.

C. W. RICHLING, Fleuriste,
281 Rue Decatur.
Près Ursulines.

Fleurs pour la Toussaint.

JE préviens les personnes désirant des fleurs pour la Toussaint, que j'offrirai au vente le 31 octobre et le 1er novembre, au marché Français aux légumes, près du bout St. Philippe, et au marché Bayou, près du bout Baronne, une grande quantité de fleurs de la Toussaint.

SAVOIR:

800 Corbeilles de nouvelle façon et de tout prix.
500 Bouquets ronds; 500 Bouquets à manille.
Dahlias à la douzaine.
Chrysanthèmes au pied ou au cent.
Offre libérale faite aux épiceries.
Commandes prises à résidence.

VICTOR ANSEMAN,
Ste-Pierre et Marais, près du City Park.
12oct—1f au 31 inol.

Le Dr STIRLING D. KENNEDY

Oculiste et spécialiste pour les

maladies de l'oreille,

Est de retour et a repris l'exercice de sa profession.

Bureau, au coin des rues Baronne et Commune. Heures: de 11 h. du matin à 3 h. de l'après-midi.

18 oct—2 sem PP

LISTE OFFICIELLE

—DES—

Commissaires et greffiers d'élection

Nommés par le Contrôleur de l'Enregistrement pour la Paroisse d'Orléans, et devant servir à l'élection du 4 novembre 1884 pour désigner les électeurs présidentiels et les représentants au Congrès, conformément à la section 15 de la loi No 58 de 1877 de l'Assemblée Générale de la Louisiane.

PREMIER WARD.

Poll No 1.

Commissaires—Jas D Donovan, 199 Annunciation; Jno Driscoll, 767 Tchoupitoulas; John Sullivan, opposition 423 Melpomène.
Greffier—Jno B Whrlage, 399 Tchoupitoulas

Poll No 2.

Commissaires—M J Culligan, 7 Chippewa; Jas Markey, 119 Chippewa; Jas Moore, opposition, Orange et Tchoupitoulas
Greffier—Frank Bishop, Race, Chippewa et St Thomas.

Poll No 3.

Commissaires—Eugène Fox, 411 Magazine; M McNamara, 259 Constance; M Fanning, opposition, Market et Chippewa
Greffier—Geo W Booth, 509 Magazine.

Poll No 4.

Commissaires—Wm H Beanham, 460 Dryades; Jas P Kennedy, 134 Prytania; M Corbet, opposition, Constance et Orange.
Greffier—M Sheridan, 419 Bassin.

Poll No 5.

Commissaires—W H O'Neill, pas d'avance; R H Murphy, 455 Terpsichore; C C Flanagan, opposition, 294 Dryades.
Greffier—J B Seigel, Dryades, près Melpomène.

Poll No 6.

Commissaires—Wm Eagan, 473 Melpomène; B A Edwards, 419 Thalia; Jerry Sullivan, opposition. Melpomène et Dryades.
Greffier—John E Seifer, 422 Melpomène.

DEUXIEME WARD.

Poll No 1.

Commissaires—Henry Hébert, 244 Tchoupitoulas; John J Thomas, 40 Calliope; Wm Nelson, opposition, 62 Delord.
Greffier—A J Dunn, 42 Calliope.

Poll No 2.

Commissaires—Peter Gaffney, 102 Calliope; Wm Johnson, 112 Annonciation; Bernard Manning, opposition, 112 Annonciation.
Greffier—Thomas Brady, Jr., 54 St Thomas.

Poll No 3.

Commissaires—H Hourbright, 340 Carondelet; Paul P Royes, 288 Calliope; J M Abbott' opposition, 92 Prytania.
Greffier—John Burke, 234 Delord.

Poll No 4.

Commissaires—Oscar Bessent, 273 Thalie; James Weir, 289 Dryades; James Mainey, opposition, 234 Delord.
Greffier—Jules Bozant 273 Thalia

Poll No 5.

Commissaires—H Bohnet, 315 Erato; T Fitzgerald, 165 Clio; Joseph Love, opposition, Liberté et Calliope.
Greffier—Aug Bradburn, Liberté et Erato.

Poll No 6.

Commissaires—Robert Long, Thalia et Magnolia; Thos Rice, Locust et Erato; F L Fisher, opposition, 321 Erato
Greffier—Wm Wilson, 346 Liberté.

TROISIEME WARD.

Poll No 1.

Commissaires—W E Feeney, 119 Tchoupitoulas; M J Sullivan, 91 Girod; Peter McDermott, opposition, Girod près Tchoupitoulas.
Greffier J J Cooney, 5 Girod.

Poll No 2.

Commissaires—James Flynn, 237 Lafayette; Thos Dwyer, Magnolia, coin Boyne No 2; Wm Bourose, opposition, Camp près Julie.
Greffier—H M Dupiessis, 211 Remparts.

Poll No 3.

Commissaires—Léon Durieu, 13 Prieur; H Brou ee 12 Vil ère; J Baldwin, opposition, 12 Perdido
Greffier—Wm Mullen, Johnson et Perdido.

Poll No 4.

Commissaires—Frank Leahy, Peydras et Frakin; J W Rizzo, opposition, 92 Palmyre; J J Kahner, Lafayette, près Girod.
Greffier—Sy Price, 101 Locust.

Poll No 5.

Commissaires—Jno Brugniera, 383 1/2 Poydras; James Vivas, opposition, 283 Lafayette; M Fitzpatrick Lafayette, près Liberté.
Greffier W J Grady, 115 Perdido.

Poll No 6.

Commissaires—John Doyle, opposition, 150 Bolivar; Frank Maguire, Cypress et Clara; P J Stubblefield, Poydras et Magnolia.
Greffier—Terschow jr, 439 Dumaine.

SIXIEME WARD.

Poll No 1.

Commissaires—Dan Sullivan, opposition, 300 Hôpital; Thos Hawthorne Jr, Peters et Quartier; James Dillon, Deputé Sheriff Criminel.
Greffier—J Vollrath, 255 rue Bourbon.

Poll No 2.

Commissaires—Chas R Kennedy, 112 Esplanade; M H Andry, 275 Bourgogne; Anthony Simone, opposition, 808 Decatur.
Greffier—John Brandow, jr, 311 Chartres.

Poll No 3.

Commissaires—Fernand Arnaut, 245 Marais; Geo L Wiltz, Chemin du Bayou et Robertson; John G Orlot, opposition, 261 Remparts.
Greffier—G L Bruslé 321 Remparts.

Poll No 4.

Commissaires—Louis S Bolsdorf, 240 Johnson; Wm Le Monnier, opposition, 368 Chemin du Bayou; P Lance Farrey, 293 Bourgogne.
Greffier—Edward Peychaud, 292 Esplanade.

Poll No 5.

Commissaires—Jos Garidel, Esplanade, Lopez et Gayoso; Edward Beaulieu, Washington et Gayoso; F N Cobb, 488 Esplanade.
Greffier—Henry Labarre, opposition, 368 Chemin du Bayou.

SEPTIEME WARD.

Poll No 1.

Commissaires—Frank Kathman, opposition 234 Peace; Richard Nagle, 435 Dauphine; Michael Berry, 329 Victoire.
Greffier—A V Flotte, 417 Dauphine.

Poll No 2.

Commissaires—Victor Flotte, 387 Remparts; Emile Leonard, opposition, St Claude, St Antoine et Annette; Henry Hart, 265 Dauphine.
Greffier—Marcus J Robinson, 56 Union.

Poll No 3.

Commissaires—George Strobel, Claiborne et Union; Jno H Manuel, 121 Union; Jos Heuchan, opposition, Roman, Bourbon et Union.
Greffier—W V Vinet, 111 Union.

Poll No 4.

Commissaires—Thos H Laroque, 17 St Bernard; Leo Schexnayder, 425 Robertson; Ernest Coignard, opposition, Villeré et St Antoine.
Greffier—Ernest Andry, Villeré et Kerlerec.

Poll No 5.

Commissaires—Jos Brunaud, Jr, 387 Claiborne; C Charbennet, opposition, Lesarpe, Claiborne et Derbigny; Jos Brunaud, Sr, 384 Claiborne.
Greffier—Sidney Andry, Kerlerec et Claiborne.

Poll No 6.

Commissaires—John Cullen, Rochebiare, Onzaga et Lepeyrouse; L A Brugier, opposition, Washington, Dorgenois et Bread; Geo W Prados, Washington et Broad.
Greffier—Louis Pillot, Chemin du Bayou et Broad.

Poll No 7.

Commissaires—John Cooney, canal Marigny et Français; John Miller, opposition, Pont du Bayou et Esplanade; Charles Barmester, Gentilly et Labarpe.
Greffier—Peter Auriatne, Gentilly et Union.

HUITIEME WARD.

Poll No 1.

Commissaires—John Cain, Royale et Champs Elysées; Thos White, Dauphine et Marigny; Thomas Burke, opposition, Mandeville et Dauphine
Greffier—E A Williams, St Claude et Mandeville.

Poll No 2.

Commissaires—Anthony Sbim, St Claude et Poète; Dan J Delaney, Dauphine et Poète; August Koops, Jr, opposition, Enghien et St Claude.
Greffier—Emile Leclerc, Remparts et Champs Elysées.

Poll No 3.

Commissaires—John L Newman, Mandeville, Marais et Urquhart; Wm Hawthorn, Marais et Music; Peter Beatty, opposition, Avenue Washington et Marais
Greffier—E O Duoros, Champs Elysées et Marais.

Poll No 4.

Commissaires—Chas Morel, Jr, Champs Elysées et Claiborne; Wm Heck, Mandeville, Claiborne; Wm Purcell, opposition, St Claude et Mandeville.
Greffier—A Leggett, Urquhart, Espagne et Mandeville.

Poll No 5.

Commissaires—M Leisinger, Milsaburg; Carlos Speller, opposition, Milsaburg; Fred Bestler, Milsaburg
Greffier—John Seltzman, Milsaburg.

NEUVIEME WARD.

Poll No 1.

Commissaires—John Colleton, 59 Avenue Lafayette; W M Allen, opposition, Chartres, près Piété; P S Wills Jr, Louis et Chartres.